



# COMITÉ DE PILOTAGE

Sites Natura 2000 FR 830 1040 «Cézallier»

Lundi 3 décembre 2018,

9h30 – La Godivelle

14h00 Egliseneuve-d'Entraigues

## Compte-Rendu

Le comité de pilotage est présidé par Didier CARDENOUX

### I - Composition de l'assemblée

#### Présents (10) :

BAFOIL Michelle, Chambre d'Agriculture du Puy de Dôme  
BIRARD Cécile, SMPNRVA  
CARDENOUX Didier, Maire d'Égliseneuve d'Entraigues et Président du COPIL Natura 2000  
CHAMBONNIERE Julien, Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme (63)  
LE CORGUILLE Lucie, CEN Auvergne  
RIVIERE Bertrand, ONF  
SACRE Maxime, SMPNRVA  
TARTIERE Catherine, représentant le Maire de Besse  
VALETTE Henri, Maire de Compains  
VIVET Vincent, Secrétaire général de la sous-préfecture de Saint-Flour

#### Excusés (14) :

Chambre d'Agriculture du Cantal, Vincent NIGOU  
Conseil départemental du Cantal  
Conseil départemental du Puy de Dôme  
CORREIA Emmanuel, Maire d'Anzat Le Luguët  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Auvergne-Rhône-Alpes (DRAAF), Gilles PELURSON  
Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL), Pierre TABOURIN  
Sous-préfecture d'Issoire  
Direction Départementale des Territoires du Cantal (15)  
Fédération départementale du Puy de Dôme, Bérangère GROSBETY  
Fransylva  
Jeunes Agriculteurs du Cantal  
MANSANA Jocelyne, Maire de La Godivelle  
MARION François, Président du SMPNRVA  
Syndicat départemental de la propriété agricole

M.CARDENOUX introduit la réunion en rappelant l'ordre du jour et en proposant un tour de table.

L'ordre du jour de la réunion :

1. Rappels sur le site Natura 2000 Cézallier
2. Bilan de l'animation 2018
3. Actualités des ENS, de la RNN, du réseau « tourbières du Cézallier et de l'Artense » : actions concourant aux objectifs Natura 2000
4. Projet pédagogique sur les Lacs du Cézallier
5. Perspectives 2019

*Les paragraphes qui suivent résument les interventions des membres du comité de pilotage (COPIL) suite à la présentation des différents points à l'ordre du jour.*

*Le diaporama de présentation est téléchargeable via le lien suivant :*

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/cezallier-fr8301040-r875.html>

## **I – Rappels sur Natura 2000 et le site du Cézallier**

Cécile BIRARD rappelle le fonctionnement du réseau européen Natura 2000. L'objectif : **maintenir voire restaurer dans un bon état de conservation les espèces et les habitats d'intérêt communautaire en conciliant les usages.**

Le site Natura 2000 du Cézallier, d'une superficie de 2174 ha vise notamment la préservation de 17 habitats et 7 espèces d'intérêt européen. Plusieurs démarches se superposent, les complémentarités seront présentées lors de chaque action ensuite.

A la demande de Michèle BAFOIL, Cécile BIRARD précise que le Contrat territorial des lacs de la tête de bassin versant de la Couze Pavin s'est achevé en octobre 2018 et qu'actuellement, il y a une incertitude quant aux financements de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne si des opportunités foncières se concrétisaient hors du périmètre de l'ENS Lac Pavin-Creux de Soucy (y compris au sein de ce périmètre en terme de co-financements). L'objectif est d'inscrire ces actions de maîtrise foncière dans le cadre d'un avenant au Contrat Couze Pavin.

## **II - Bilan de l'animation 2018**

### **Présentation du projet EleVE = Élevage – Environnement - Vétérinaires**

Un projet à l'échelle de la région Auvergne sur 2 ans à minima piloté par le GTV Auvergne avec un budget 2018-2019 de 221000€.

Objectif : accompagner les éleveurs dans la gestion du parasitisme de leurs troupeaux en prenant en compte la préservation de l'environnement

- Quels animaux traiter?
- A quel moment?
- De quelle manière?
- Quelle utilisation des parcelles?

AU TRAVERS d'un audit individuel réalisé par le vétérinaire traitant et en collaboration avec l'animateur Natura 2000 qui permettra de définir un plan de prévention du parasitisme adapté à l'élevage.

Année 1 : état des lieux des pratiques et du contexte parasitologique de l'élevage.

A partir de l'année 2 : mise en application des recommandations et suivi (effet positif sur le troupeau et l'environnement ?).

Sur le site Natura 2000 du Cézallier : 3 exploitations ont été sollicités, seule la GAEC des Hauts Plateaux située à Brion avec des parcelles autour du Lac des Bordes a répondu favorablement. Le rendez-vous de début de saison a eu lieu en début d'année 2018 et le rendez-vous de bilan avec analyses est prévu en fin d'année ou début 2019.

C'est Pierre RIGAUD, vétérinaire à Besse et animateur du programme à l'échelle auvergnate qui est le correspondant.

Ce projet et la présentation des résultats ont suscité beaucoup de questions et d'intérêts. Un échange avec Pierre RIGAUD, à l'issue du COPIL a permis de compléter les réponses ci-dessous.

Globalement, au niveau du programme, 51 élevages ont été rencontrés avec CR, 3 ont annulé et 3 ont été rencontré mais sans CR.

Tous les élevages ont des coûts de traitements anti-parasitaires (Internes ou Externes) mais ne sont pas comptabilisés dans ces fourchettes de coûts les produits phytosanitaires utilisés sur les animaux notamment la phytothérapie alors que les coûts sont loin d'être négligeables. Un essai de chiffrage va est proposé. Des Agriculteurs bio et conventionnels se sont engagés mais il existe un biais à ce projet

car ceux recrutés sont ceux qui réfléchissent au sujet et y sont sensibles. Il y a beaucoup d'élevages qui ne traitent pas y compris en conventionnels avec les molécules étudiées.

Pour estimer l'impact sur l'environnement des molécules utilisées : un mail a été adressé à tous les vétérinaires impliqués leur demandant d'évaluer les risques avec une note de 1 à 5 (plus fort risque) en lien avec leur ressenti personnel. 35 vétérinaires ont répondu avec les résultats du graphique = risques forts peu présents.

Ensuite, une estimation a été tentée sur la base des molécules effectivement utilisées pour analyser la différence avant et après le projet. La même technique est utilisée par rapport aux dépenses estimées avant et après le projet.

La comparaison se fait donc sur la base du CR de chaque exploitation en différenciant les traitements internes et externes.

Une note de risque est affectée à chaque molécule (de 1 à 5), multipliée par le nombre d'animaux traités et additionnée pour tous les traitements réalisés à l'extérieur (les traitements des animaux lorsqu'ils sont dans les prairies sont plus impactant sur l'environnement). Cette note est ensuite divisée par le nombre total des animaux.

Ainsi, la note obtenue peut être supérieure à 5 si plusieurs traitements sont effectués dans la saison sachant que les traitements contre les parasites externes sont plus dangereux pour l'environnement car plus récurrents et plus fréquents mais que les agriculteurs ont peu de solutions alternatives et que la durée d'actions est plus faibles (d'où la récurrence).

Les résultats montrent globalement que les élevages impliqués ont des pratiques qui impactent peu l'environnement en lien avec le biais rappelé ci-dessus sur les volontaires, sensibles, à ce sujet. Les marges de manœuvres seront donc plus fines à définir avec chaque éleveur.

## **Abreuvement dans le Lac d'en Haut (et approvisionnement en eau potable des habitants de la commune) et bassin versant Lac d'en Bas**

2 réunions/rendez-vous ont eu lieu. Celui avec l'ADIT et la commune doit se poursuivre en début d'année 2019.

Les aménagements à La Loubeyre doivent être chiffrés plus précisément mais, actuellement, nous sommes dans une impasse quant à leur financement car la Région ne souhaite pas ouvrir la ligne FEADER afférente et renvoie sur les Agences de l'Eau (en réponse à un courrier adressé par le SMPNRVA au Président de Région et à sa réponse). Les Agences voient leurs crédits diminuer et ne peuvent plus financer directement ces aménagements aux agriculteurs (plusieurs dossiers, accompagnés par le SMPNRVA, sont en suspend). Une solution serait qu'une collectivité territoriale soit Maître d'Ouvrage si l'action se situe dans un contrat territorial. Pour la Loubeyre, un programme d'actions doit être établi sur le BV de la Rhue et pourrait être co-financé par l'AE Adour-Garonne. Le SMPNRVA ou la Communauté de Communes du Massif du Sancy pourrait porter l'action...

## **Lac de Montcineyre**

Le SMPNRVA suit les aménagements forestiers prévus en liens avec la mise en place de l'arrêté de protection eau potable du lac (pour l'agglomération d'Issoire). Une nouvelle réunion doit avoir lieu en fin d'année 2018 ou début 2019.

## **Expertiser les évaluations d'incidences**

En 2018, le site Natura 2000 du Cézallier a fait l'objet de nombreux projets mais aussi de valorisation des actions plutôt à des niveaux techniques. Le nombre de manifestations sportives/culturelles tend à augmenter également.

Ainsi, il est demandé par les participants (plus particulièrement la DDT) de prévoir des réunions avant et après saison sur la manifestation Horizons nature qui pourrait être soumise à EI à l'avenir.

Des feux ont été constatés sur l'entité de Bourdouze concomitant au passage de la manifestation « partenaire du Parc » Art'Air, une vigilance auprès des organisateurs est à rappeler.

Un échange s'organise entre les participants sur la problématique du Campagnol terrestre (le Cézallier risquant une nouvelle pullulation au prochain printemps). Le Parc dispose de pièges qu'il met à disposition des agriculteurs volontaires, gracieusement et avec une convention de prêt. L'information est cependant confidentielle et mériterait d'être mieux relayée, sous réserve du développement du site expérimental avec le LEPA de Rochefort-Montagne. Par similitude, M. VIVET informe que 2 Services Civiques ont été embauchés par la Communauté de St Flour pour lutter contre les dégâts occasionnés par la population de Grands Corbeaux.

De nombreux échanges ont lieu également avec la Communauté de communes du Massif du Sancy sur le projet de 24 chemins thématiques.

Le CEN Auvergne précise également que des acquisitions foncières de zones humides ont eu lieu :

- 3000 m<sup>2</sup> de résineux autour de Bourdouze et un accompagnement par le CEN de l'achat communal de la tourbière en arrière du lac,
- Achat d'une partie tourbeuse de la plaine de Montcineyre (« lac des gendarmes ») avec une notice de gestion en cours de rédaction,
- Et des discussions sur le communal du Fraux en lien avec le Plan National d'Action sur les Odonates.

Michèle BAFOIL rappelle également que dans le cirque d'Artout (hors du périmètre Natura 2000), des Houx pluri-centenaires ont été coupés pour du bois de chauffage en bord de route et de parcelle dans qu'on puisse intervenir. C'est le seul secteur connu où des houx d'une telle taille existent ! De même, suite à la fête du Cézallier, son estive (proche du cirque d'Artout) a fait l'objet d'un vol des Gentianes jaunes de façon mécanisée et irréversible. Les Gentianes jaunes sont inscrites à l'annexe 4 de la Directive Habitats !

## **Gestion administrative et financière**

L'animation de ce site représente un investissement annuel de :

- 11 648 euros en 2015
- 16 700 euros en 2016
- 7 900 euros en 2017
- 10 000 euros en 2018

L'augmentation observée en 2016 s'explique par la réalisation d'une prestation pour le diagnostic fonctionnel de la tourbière de la Plaine Jacquot. Notons que cette prestation a fait l'objet d'une demande de subvention, accordée, auprès de l'agence de l'eau Adour-Garonne pour un montant de 12 701 euros.

L'animation annuelle sur ce site correspond à environ 30 jours de chargé de mission et 5 jours de coordination.

Pour 2018, l'animation prévoit 15 j de chargé de mission, 10 jours de chargée de mission coordinatrice et 18 jours de chargée de mission pédagogie pour un montant d'environ 10 000 euros. Au 3 décembre 2018 : ont été réalisés, 8 j Chargé de mission Natura 2000, 13 j Chargée de mission Coordinatrice et 12 j Chargée de mission Pédagogie.

Le prévisionnel 2019 s'établit à 23 jours de chargé d'études (Maxime SACRE), 20 jours de chargée de mission pédagogie et 20 jours de coordination avec le développement du projet pédagogique des Lacs du Cézallier (voir ci-après).

site	Sources de dépenses	Montants des frais	MONTANT PREVISIONNEL PROJET 2019	Crédits ETAT	Crédits FEADER	Autofinancement SMPNRVA
FR 830 1040 CEZALLIER	Prestations pédagogiques et transports scolaires	3 000,00 €	16 958,61 €	6 224,12 €	9 065,66 €	1 668,84 €
	Frais de personnel	12 137,93 €				
	Frais de structure (plafonnés à 15%)	1 820,69 €				

### III – Actualités des ENS, de la RNN des Sagnes de La Godivelle et du réseau Tourbières Cézallier-Artense

#### RNN des Sagnes de La Godivelle

Trois dossiers en cours sur la Réserve, concernant le site Natura 2000 :

- Le projet d'extension de la RNN sur 4 entités du site Natura 2000. Afin de disposer d'un périmètre plus cohérent de 144 Ha, basé sur la prise en compte du fonctionnement des zones humides pour définir le périmètre qui permettrait de protéger 36 espèces à forte valeur patrimoniale non représentées aujourd'hui dans la RNN (au total 142 espèces remarquables, 7 habitats IC) ; après 2 phases de concertation, des réunions publiques, visites sur site et des rendez-vous individuels (agriculteurs notamment), le projet de règlement a été rédigé et validé par les CSRPN et CNPN. L'enquête publique est prévue au printemps 2019.
- Travaux de fauche : face au constat de l'eutrophisation de la tourbière et afin de réduire les stocks de phosphore une fauche avec exportation a été expérimentée sur la tourbière du lac d'en bas. 6 ha fauchés en 2017 et 2018, export en 2018 en régie par le SMPNRVA.
- Pour suivre l'évolution de la qualité des milieux aquatiques et oligotrophes, évaluer l'efficacité de la gestion (fauche-export, actions agri-environnementales) et améliorer la compréhension du fonctionnement hydrologique des tourbières et écologiques des espèces associées, plusieurs suivis et études sont en cours.

#### Contrat territorial des lacs de la tête de Bv de la couze Pavin (Lacs Pavin – Bordes – Bourdouze – Montcineyre)

L'objectif du contrat de 2013 à 2018 a été de préserver et/ou restaurer la qualité des 4 lacs par la mise en place d'actions à l'échelle des bassins versants des 4 lacs, en complément de Natura 2000 et des ENS, les actions menées en 2018 sont citées dans le power-point. Il est à noter que ce contrat a pris fin en novembre et que nous sommes en attente d'une éventuelle inscription des actions à finaliser dans le futur CT couze Pavin (à priori à partir de 2020). Certaines actions peuvent être poursuivies via les ENS Lac des Bordes et Lac Pavin-Creux de Soucy et via Natura 2000.

#### Espace Naturel Sensible Lac des Bordes

Le SMPNRVA est prestataire pour le compte du Conseil départemental du Puy de Dôme pour l'animation de la mise en œuvre du Plan de Gestion de ce site. L'enjeu principal est de préserver les milieux aquatiques et tourbeux oligotrophes décliné en objectifs de maintenir les milieux oligotrophes et favoriser la diversité faunistique présente sur le lac. Pour ce faire, différents suivis sont assurés et projet d'accueil du public par un observatoire est activé. Des animations de découverte du site sont également organisés pour différents publics locaux mais également techniques et scientifiques avec l'accueil des stagiaires participant à une formation nationale organisée par le pôle-relais tourbières et l'AFB.

#### Espace Naturel Sensible Lac Pavin-Creux de Soucy

Cet ENS est dit d'initiative locale, c'est-à-dire que le MO est la commune de Besse. fin 2017, le plan de gestion 2018-2022 a été validé. Ses enjeux sont d'enrayer l'eutrophisation du lac Pavin, de préserver les habitats et espèces patrimoniaux, d'accueillir le public avec une valorisation optimisée du site en préservant les patrimoines remarquables et une animation coordonnée du site.

En juin 2018, le SMPNRVA a été désigné gestionnaire du site par la commune de Besse. Les 1ers suivis et protocoles d'espèces ont été mis en place, la réflexion sur la rationalisation et la valorisation des sentiers a été entamée en lien avec le projet de sentier communautaire et une expérimentation a été menée sur la possibilité d'un Paiement pour Service Environnemental (dans le cadre d'une étude massif central avec IPAMAC). Une 1<sup>ère</sup> présentation de l'ENS a été organisée le 27 septembre 2018 dans le cadre de la « journée eau et biodiversité » du SMPNRVA où partenaires institutionnels et membres du CLS étaient invités.

## **ANIMATION D'UN RESEAU D'ACTEURS AUTOUR DE LA FONCTIONNALITE DES TOURBIERES DU CEZALLIER ET DE L'ARTENSE - phase 2 / septembre 2017-décembre 2019**

Ce projet vise à poursuivre la dynamique participative des habitants avec des ateliers-rencontres-échanges en réponse à des **questions/problématiques de gestion locale**. Ainsi 7 suivis et diagnostics fonctionnels sur les tourbières de Pierrefite, des Chastelets, de Chandroux, du Couderc, de Greil-Rascoupet, du Jolan et son bassin versant (200 ha), du Plateau de Chastel Sur Murat (600 ha) sont en cours ainsi que 2 synthèses des connaissances (une grand public et une plus technique et scientifique) qui donneront lieu à la fois à des publications et à des échanges. La série d'ateliers est en stand by avec l'arrêt maladie du principal animateur du projet mais il y a eu la participation du Parc à la 1<sup>ère</sup> fête du Cézallier sur ce thème des tourbières.

## **IV – Projet pédagogique « lacs du Cézallier »**

Ce Projet pédagogique scolaire a été en préparation en 2018-2019 pour une mise en œuvre en 2019-2020. Il vise 4 ou 5 classes accompagnées (primaire et collège) sur le site Natura 2000 du Cézallier au travers des Lacs Pavin, Bourdouze, Montcineyre, Bordes, La Godivelle. L'idée, validée par l'Education nationale, est d'avoir une démarche scientifique avec les classes avec une découverte et une expérimentation sur site, approfondi ou/et pré-travaillé en classe autour de la formation, le fonctionnement, la vie, les usages d'un lac et /ou les circulations de l'eau à l'échelle du bassin versant, les solutions pour préserver/restaurer la qualité des lacs et le phénomène d'eutrophisation et ses causes. Tous les projets pédagogiques animés par le Parc sont valorisés sur : <http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/pnrva/>

## **V - Perspectives 2019**

L'animation 2019 prévoit en particulier le développement du projet pédagogique sur les Lacs. Les dossiers en cours (remise en pâturage de la tourbière de Vassivière, études espèces...) seront complétés et poursuivis. Un diagnostic des zones humides et ruisseaux érodés est prévu avec présentation des résultats au contrat territorial Couze Pavin notamment pour d'éventuelles propositions de travaux à inscrire dans l'avenant. Une expertise écologique dans le Cirque d'Artout afin d'identifier des actions d'amélioration à mettre en place avec les exploitants agricoles et forestiers sera une nouveauté avec un état des lieux détaillé des populations de *Ligularia siberica* (L.) Cass. (Ligulaire de Sibérie).

L'ensemble des éléments est validé par les membres présents.

La prochaine réunion du COPIL se tiendra en 2019 (septembre ?), très probablement à Anzat-le-Luguet pour découvrir le Cirque d'Artout. Il s'agira d'un COPIL électif.